



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU LOT**

225, Rue du Pape XXIII

46000 CAHORS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

**449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban**

MEMBRE INDÉPENDANT
A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été autorisées au cours de l'exercice écoulé.

- **Remboursement des frais réels sur justificatifs des administrateurs :**

Personnes concernées : Messieurs Michel BOUSCARY, Jean-François CAU, Bernard DAUTREY, Jean-Marc LABORIE, Guillaume LAPORTE, Claude MAROT, Olivier ROCHE, René ROUSSILHE, Patrick SIMON, Jean-Marc TREMOLIERES et Marcel VEDRUNE, vos administrateurs

Nature et objet : Frais de déplacement engagés par les administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Modalités : Sur l'exercice, le remboursement des frais de déplacement des administrateurs sur présentation des justificatifs et en fonction du barème fiscal de l'indemnité kilométrique s'est élevé à 7 499,83 euros, comme détaillé ci-dessous :

- Michel BOUSCARY	1 464,68 €
- Jean-François CAU	1 477,63 €
- Bernard DAUTREY	927,73 €
- Jean-Marc LABORIE	69,70 €
- Guillaume LAPORTE	210,14 €
- Claude MAROT	701,18 €
- Olivier ROCHE	567,14 €
- René ROUSSILHE	920,03 €
- Patrick SIMON	603,49 €
- Jean-Marc TREMOLIERES	209,10 €
- Marcel VEDRUNE	349,01 €

- **Subventions versées aux sociétés de chasse ayant des Présidents également Administrateurs de la Fédération Des Chasseurs du Lot :**

Personnes concernées : Messieurs Michel CAMBOU, Bernard DAUTREY, Jean-Marc LABORIE et Guy OUSTRY, vos administrateurs

Nature et objet : Les subventions versées aux sociétés de chasse ayant des Présidents également administrateurs de la fédération des Chasseurs du Lot.

Modalités : Sur l'exercice, le montant des subventions versées aux sociétés de chasse s'est élevé à 2 876,44 euros, comme détaillé ci-dessous :

<u>Sociétés de chasse</u>	<u>Administrateurs</u>	<u>Montant subventions perçues</u>
Société de chasse de Limogne en Quercy	M. Michel CAMBOU	1 398,40 €
Société de chasse de Arcambal	M. Guy OUSTRY	68,04 €
Société de chasse de Floressas	M. Bernard DAUTREY	160,00 €
Société de chasse de Cabrerets	M. Jean-Marc LABORIE	1 250,00 €

Fait à Montauban, le 19 décembre 2024

SODECAL AUDIT



Anne Laure DESTRUEL
Commissaire aux comptes